

L'agence DMC a créé ce site www.agencedmc.com afin de délivrer toute information actualisée à tout public professionnel ou privé souhaitant connaître ses réalisations.

Les présentes conditions générales de vente régissent l'activité commerciale de création de sites internet, créations graphiques, conseils Marketing, conseils juridiques et autres produits et services liés à l'Internet et à la gestion de serveurs Web pour DMC.

La signature du devis avec mention d'accord implique l'acceptation sans réserve par le client des présentes conditions générales de vente, elles resteront en vigueur pendant la durée nécessaire à la réalisation des prestations et paiement total qui en découle.

DMC :

SIRET : 81818542300014

Immatriculé au 13 avenue fontainebleau 77310 Ponthierry

Représentant légale : Inès CHEIKH BRAHIM

Article 1 : Devis et Bon de Commande

Les devis sont établis d'après les éléments et informations fournies par le client.

Tous les travaux engagés par DMC et entraînant une dépense aux frais du Client feront l'objet de devis préalables, estimant leur montant TTC.

L'exécution des travaux n'intervient qu'après approbation du client (formulation écrite). Un bon de commande ou un devis signé par le client tient lieu de commande.

Article 2 : Confidentialité

DMC s'engage pour la durée de l'exécution de la commande, telle que définie par le bon de commande ou le devis signé, à ne divulguer aucune information de caractère confidentiel qui lui aurait été communiquée par le Client.

Article 3 : Livraisons

Tout changement dans les délais de livraisons ou dans la nature du produit doit être stipulé par l'acheteur, par écrit. A partir du moment où l'acheteur valide sa commande par signature du devis ou formulation écrite, il est considéré comme ayant accepté en connaissance de cause et sans réserve de prix, les volumes et quantités proposées et commandées. Sauf clause contraire, les délais de livraisons restent indicatifs et ne peuvent être tenus pour sûrs (en fonction de la réactivité du client). Leur non observation ne peut

entraîner un refus total de la livraison ou du paiement de la facture.

Article 4 : Annulations-Modifications-Réclamations

Le client doit justifier des raisons de son refus de validation et fournir un document écrit contenant les modifications demandées expliquées de façons précises et complètes. Si les réserves du Client correspondent à un défaut de conformité des prestations par rapport à l'offre Commerciale, DMC procèdera aux corrections des Prestations concernées. Si les réserves du Client correspondent à des besoins non décrits dans les spécifications, les parties pourront convenir, par la signature d'un avenant de la réalisation de prestations complémentaires correspondant aux dits besoins.

Toute modification relative au périmètre des prestations, ou aux conditions de leur exécution, qui serait sollicitée postérieurement à la signature du contrat, devra faire l'objet d'une concertation entre les parties, en vue de la rédaction d'un avenant prenant en compte les incidences de cette modification. Les modifications pourront être facturée en fonction du temps de travail estimée.

Article 5 : Offres et tarifs

1. Les tarifs en vigueur sont ceux mentionnés au jour de l'offre disponible sur simple demande.
2. Les conditions tarifaires des offres dites promotionnelles et signalées comme telles, ne sont valables que pour la durée qu'elles précisent.
3. DMC se réserve le droit de modifier ses conditions générales de vente, ses formules et ses tarifs à tout moment et sans préavis. Ces modifications n'auront aucune incidence sur les contrats en cours.
4. DMC se réserve le droit de répercuter sans préavis sur ses tarifs toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taux de taxes existantes.

Article 6 : Conditions et Modes de paiement

Le client peut soit régler les prestations soit par virements bancaires ou Paypal. Le paiement se réalise avant toute réalisation de prestations.

Toutefois un paiement en deux fois est possible pour une commande équivalente ou égale à 550 euros.

2. Toute somme non réglée dans les délais cités précédemment, tout retard de paiement ou tout impayé (en cas de retour par la banque des titres de paiement pour impayé) d'une somme due par le client entraînera la

suspension immédiate des prestations, en attendant la régularisation de la situation. Cette suspension ne peut constituer une cause de responsabilité pour DMC.

Article 7 : Propriété intellectuelle et Copyright

1. Tout élément fourni par le client reste sa propriété.
2. Tout élément modifié par DMC et fourni par le client est la propriété du client en ce qui concerne l'élément de départ, et la propriété de DMC en ce qui concerne les modifications s'il s'agit d'éléments de programmation.
3. Toute programmation et/ou création informatique est mise à la disposition du client sur base d'un droit d'usage. Il est interdit au client de copier ou d'autoriser la copie de la programmation, de la création du design, des montages d'images créés par DMC. La mise à disposition de la programmation et/ou création informatique par DMC au client n'a pas pour effet le transfert d'un droit intellectuel ou droit de propriété.
4. La mention « Création **DMC** » ou « Conception **DMC** » avec lien vers www.agencedmc.com doit être maintenue sur chaque page du site, sauf refonte complète du site par une autre société.
5. Propriété des créations graphiques : tous les droits de reproduction sont réservés ; la reproduction des créations sur un support quel qu'il soit, est formellement interdite par une tiers personne à part le client.
6. Les logos, plaquettes, brochures, sites internet, ... livrés par www.agencedmc.com sont des créations originales. www.agencedmc.com apporte toute son attention à ce qu'elles le soient. Cependant, étant donné la multitude des marques existantes et la récurrence de certains thèmes ou symboliques, il se peut que parfois, un logo comporte certains traits de ressemblance avec un autre logo. Il ne pourrait s'agir que d'un hasard et DMC ne peut en aucun cas être tenu responsable d'éventuels problèmes juridiques.

Article 7 : Engagement de DMC

DMC met à disposition du client, l'ensemble de ses services : marketing, graphisme, impression, internet, juridiques. En fonction de la nature des prestations qui lui sont confiées, DMC est tenue à une obligation de moyens.

Article 8 : Responsabilité de DMC

1. DMC s'engage à fournir dans les meilleurs délais la livraison des commandes effectuées (les délais diffèrent selon la nature de la commande) et s'engage à tout mettre en œuvre en vue de la satisfaction du client, mais décline toute responsabilité en cas de problème

technique majeur qui ferait obstacle à la réalisation du contrat (attentats, guerres, catastrophes naturelles, cyber-attaques tout cas de force majeure ou cause de coupure prolongée de réseau Internet indépendante de notre volonté).

2. Le client déclare accepter les caractéristiques et les limites de l'Internet et reconnaît en particulier les points suivants : DMC n'est pas hébergeur des sites et ne garantit en aucun cas la protection totale des données circulant sur le web, notamment contre des détournements éventuels de la part d'internautes malveillants et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de problèmes liés à l'hébergement, à la fiabilité de la transmission de données, aux temps d'accès, à la rapidité de chargement du site web ou à un défaut paiement par carte bancaire, virement bancaire ou chèque pour un site de e-commerce.

Article 9 : Responsabilité du client

Le client s'engage à fournir des informations justes et sincères et à nous prévenir de tout changement concernant les données fournies. Il sera seul responsable des éventuels dysfonctionnements qui pourraient résulter d'informations erronées.

Le client doit maintenir une adresse e-mail valide.

Le client se doit d'être réactif au projet tenu par DMC pour une réalisation de la prestation des plus optimales.

Article 10 : Temps de travail

Le client se doit de respecter les horaires et jours de travail qui sont du Lundi au Vendredi de 10h à 19h et des congés éventuelles.

Article 11 : Conditions de travail

DMC refuse tout manque de respect et propos déplacés tenues par le client afin d'éviter la suspension du travail en cours.